

Montréal, le 5 septembre 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boulevard René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'autorisation du Transporteur relative au projet à 735 kV
de la Chamouchouane – Bout-de-l'Île
Dossier de la Régie : R-3887-2014**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de votre lettre d'hier, 4 septembre 2014, relative à la contestation des réponses fournies par le Transporteur aux demandes de renseignements.

La formation me prie de vous informer qu'elle prendra en considération les contestations de l'AQCIE/CIFQ, de l'ACEFO et de AHQ-ARQ. La Régie accorde donc au Transporteur la prolongation du délai demandée pour la transmission de ses réponses à ces contestations, soit jusqu'au **9 septembre 2014, 12h**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml